

DEC22195DAJ

**Décision du 1^{er} janvier 2022 portant prolongation du mandat de Mme Dominique ROBY en qualité de
Cheffe de Département adjointe du Département SPE**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche
de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 31 mai 2021 portant nomination de Mme Marie-Hélène OGLIASTRO en qualité de Cheffe du Département
SPE pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} septembre 2021,

Vu la décision du 1^{er} septembre 2021 portant prolongation du mandat de Mme Dominique ROBY en qualité de Cheffe de
Département adjointe du Département « Santé des Plantes et Environnement », à compter du 1^{er} septembre 2021 et
jusqu'au 31 décembre 2021,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} janvier 2022 et jusqu'au 31 décembre 2022, Mme Dominique ROBY, Directrice de Recherche de 1^{ère}
classe, est prolongée dans ses fonctions de Cheffe de Département adjointe du Département SPE.

Fait à Paris, le 1^{er} janvier 2022

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

